



l'essentiel du CE FS&F

Ordre du jour
du 25 février
2016

Le dossier Ofusion.....	1
Transfert du PGI de l'UPR Sud-Est au CSPCF de Clermont-Ferrand	2
Orange Learning.....	2
En bref, les autres points du CE.....	3

Le dossier Ofusion

✓ information point d'étape

Rappel du contexte

OFusion consiste en la mise en place d'une solution Finance et Achat fondée sur la dernière génération d'ERP (progiciel de gestion intégré) pour rationaliser et harmoniser les règles de gestion et les référentiels, apporter un outil de travail plus performant et ergonomique et réduire les coûts de maintenance et d'exploitation. L'offre progicelle de l'éditeur Oracle « FUSION » a été retenue, avec un contrat de type Software as a Service, c'est-à-dire une offre de service standard.

Intérêt de la solution et bénéfices métier

- **travail en mode collaboratif facilité** : un demandeur peut partager sa demande d'achat (DA) directement avec son manager, le contrôleur de gestion et le gestionnaire de commande au sein d'un groupe de dialogue et s'assurer que tous sont d'accord sur le contenu (finalisation de la demande et déroulement fluides du process jusqu'à la commande).
- **travaux en temps réel** : un comptable ou un contrôleur de gestion peut se créer un environnement de clôture, partagé avec ses interlocuteurs habituels qui travaillent sur la même version, les mêmes états, et en temps réel. Chacun peut échanger, faire des annotations.... L'environnement peut être réutilisé, enrichi lors de la clôture suivante (mise à jour automatique des états sur la période).
- **usage en mobilité rendu possible** : toutes les validations et toutes les notifications de conversations seront accessibles sur un support mobile (téléphone, tablette).

Travail avec les CHSCT dès la phase de pré-adoption :

Proposition de création d'un comité ad hoc « groupe utilisateurs » avec la médecine du travail, préventeur, des représentants du personnel désignés, des utilisateurs OFUSION, et l'équipe conduite du changement

Communication autour du projet

Une communauté piazza « OFusion France » est ouverte à tous afin de permettre et d'échanger toutes les informations autour du projet.

Analyse de la CFE-CGC

La nouvelle génération du SI introduit des outils SaaS, dont il nous semble, en premier lieu, que ce nouveau choix aurait dû passer en CCUES, lors d'une présentation de la nouvelle stratégie SI.

Concernant les processus connexes, plus précisément la gestion des commandes externes, un relevé de décision rappelle que toutes les demandes d'achats doivent être centralisées, ce qui permet :

- de piloter au plus près les engagements de dépenses,
- d'assurer le pilotage du KPI « factures échues »,
- d'entretenir une relation avec les prestataires depuis l'intention de commandes jusqu'au solde de leur facture allant même jusqu'à faire des règlements partiels lorsque les ingénieries de formation se déroulent parfois au-delà d'un semestre.

La mise en œuvre opérationnelle de l'outil OFusion impactera donc effectivement le processus et l'activité même des gestionnaires de commande. Dès lors, nous prenons note du calendrier d'information dans les CHSCT et vous demandons d'y inclure le CHSCT Formation.

Pour conclure, la question de la sécurité des données reste posée car nous « importons nos données » vers des Cloud dont nous ne sommes pas propriétaires, notre crainte étant plus que légitime s'agissant de fournisseurs d'Amérique du Nord.

Enfin, et cela aurait pu être aussi une question posée en CCUES, où se trouve la meilleure rémunération pour Oracle : sur l'achat et l'usage de leur outil SaaS ou sur l'hébergement dans leur Cloud ? Cloud qui repose la question de la sécurité des données...

Transfert du PGI de l'UPR Sud-Est au Centre de Services Partagés de la Comptabilité France de Clermont-Ferrand

✓ consultation

Rappel: périmètre du projet et ses objectifs

Les activités de gestionnaires d'immobilisations et de gestionnaires comptables sont totalement imbriquées et leurs activités doivent être menées de façon cohérente pour garantir l'efficacité de l'enregistrement comptable des actifs.

L'objectif du projet est de réunir ces deux acteurs, pour le périmètre DTSI, sous une gouvernance unique afin :

- d'apporter une cohérence d'ensemble dans le pilotage des CAPEX de Orange SA,
- de rendre plus lisible et plus fluide le processus de gestion des CAPEX,
- de poursuivre la simplification des activités de ces deux acteurs pour une plus grande efficacité globale tant au bénéfice de la Direction Comptable Groupe que de ses partenaires (Coût de revient, Direction fiscale, Controlling ...).

En complément, ce rapprochement du PGI avec le CSP CF permettra :

- de positionner le PGI dans la filière la plus cohérente au regard de son activité qui est une activité comptable ; les salariés du PGI ont déjà un code métier du domaine

comptable et sont intégrés dans les cursus de formation proposés par l'Ecole des Comptables,

- de centrer l'activité « Finance Contrôle de Gestion » de l'UPR Sud-Est sur son cœur de métier,
- de fédérer tous les effectifs comptables de la ville de Clermont-Ferrand. En effet, le CSP CF a des équipes du pôle OPEX-CAPEX qui sont présentes à Clermont Ferrand : 36 CDI répartis au sein de 4 départements.

Analyse de la CFE-CGC

Le CE cédant ainsi que les CHSCT concernés se sont exprimés favorablement. Nous suivons leurs recommandations.

► Résolution des élus adoptée à l'unanimité :

« Les propositions d'accompagnement de la conduite du changement et de prévention des risques psycho-sociaux nous paraissent d'un bon niveau, mais le comité d'utilisateurs ne doit pas se transformer en GPP. Afin d'éviter des réunions répétitives de CHSCT, les élus demandent de mettre en place une instance d'inter-CHSCT représentant toutes les parties concernées. »

Vote des élus

- Pour à l'unanimité

Orange Learning

✓ information complémentaire sur le programme

Rappel : L'outil de Learning Management unique, dit Orange Learning est censé soutenir « l'ambition du Groupe de faire de la transformation digitale une évolution humaine et un atout majeur pour appuyer sa politique de développement des compétences et de formation ».

Un dispositif de formation modulaire

- Un dispositif de formation structuré en briques correspondant aux principales fonctionnalités de la solution LMS, afin de permettre à chaque acteur de choisir les briques qui correspondent à son activité et ses besoins propres dans le cadre d'une organisation locale spécifique.
- Une mise en œuvre par un réseau de formateurs et accompagnateurs structuré.
- Un calendrier de mise en œuvre des formations calé sur les grands jalons de la mise en place effective de la solution LMS.
- Une formation spécifique pour les acteurs en charge de la migration du catalogue.

Le dispositif permet de répondre de manière personnalisée aux besoins propres à chaque acteur en fonction de son activité dans les différentes organisations locales existantes.

Modalités de suivi de la mise en œuvre d'Orange Learning

- Le Groupe de Prévention Pluridisciplinaire mis en place pour le Projet d'Organisation de la Formation Groupe permettra d'appréhender la perception et le ressenti des salariés sur l'arrivée de la nouvelle solution LMS en amont de sa mise en œuvre effective sur le périmètre.

Commission de suivi ad hoc

- Une commission de suivi ad hoc pourrait être mise en place pour suivre la manière dont l'appropriation des processus et de la nouvelle solution LMS par les acteurs se déroule dans le cadre des nouveaux modes de fonctionnement du Projet d'Organisation de la Formation Groupe.

Analyse de la CFE-CGC

Nous maintenons nos avertissements sur la concomitance du changement de SI et de l'organisation Formation Groupe, de même que sur la dérive d'utilisation de Piazza pour des activités métiers. De fait, le projet Orange Learning (comme OFusion, d'ailleurs) architecturé autour de solutions SaaS - Software as a Service - interroge profondément la manière dont les élus peuvent agir sur les choix d'organisation de l'entreprise.

Jusqu'à peu en effet, les projets s'articulaient autour d'un « Entreprise Resource Planning », progiciel de gestion intégré qui s'adaptait à nos processus et organisations du travail. Avec les solutions SaaS, ce sont les processus et organisations du travail qui s'adaptent à la solution choisie...

L'impact sur le dialogue social est important puisqu'une solution ERP permet de définir une organisation cible qui peut être présentée aux instances représentatives du personnel alors qu'une solution SaaS nécessite une réorganisation au fil de l'eau.

Dès lors, la commission ad-hoc aura-t-elle cette capacité à faire entendre l'expression des GPP et proposer les aménagements nécessaires à l'amélioration des processus et fonctionnements ? Sera-t-elle véritablement et suffisamment constitutive de ce nouveau dialogue social que le mode SaaS oblige à pratiquer ?

En bref, les autres points du CE

- **Suites données aux demandes de congés, sabbatiques, pour création d'entreprise et pour solidarité internationale :** au deuxième semestre 2015, 2 congés : une femme droit privé niveau F en essaimage et un homme droit privé niveau E pour un projet personnel accompagné, tous les deux provenant de GSSC/Achats. Dont acte, sur ce rapport dont la présentation est obligatoire.
- **Rapport administratif et financier du Service de Santé au Travail 2015 :**
 - Effectifs couverts au 31 décembre 2015 (CDI actifs, CDD et alternants) : 2 883
 - service de santé : 3 médecins à temps partiel ; Auxiliaires médicaux : 1 infirmière à 100% du 05/01/2015 au 31/12/2015, 1 infirmier à 100% du 01/06/2015 au 31/12/2015, 1 infirmière en congé parental du 01/01/2015 au 15/10/2015 avant démission, 1 assistante médicale à 100% du 01/01/2015 au 01/11/2015
 - Coût annuel du service par salarié : 195,80 €
- **Information en vue d'une consultation sur le Règlement Intérieur de la division :** un règlement classique, qui soulève encore des questions... A aménager encore...
- **Consultation, donc votes, sur le RI du CE :** CFDT, CFE-CGC, FO et la présidente du CE ; **pour** ; CFTC, CGT, et SUD, **contre**. Le CE dispose donc d'un règlement intérieur, au bout d'un an de mandature... Enfin !

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CE

Élus

- Jacques Berthelier
- Jean-Marc Dartagnan
- Patricia Garcia
- Frédérique Limido-Milesi
- Jean-Claude Minet

Représentant syndical

- José Dias

Commissions

- ASC : Patricia Garcia, Martine Baccini
- EMPLOIS ET METIERS : Jean-Michel Poizeau
Jean-Luc Christophe
- COMMUNICATION : Frédérique Limido-Milesi
- FORMATION : Jacques Berthelier
- LOGEMENT : Ali Ben M'Bareck
- HANDICAP : Nelly Desjardins Lessert
- HSCT et RPS : Jean-François Etienne
- ECO. ET EVOLUTION DES MARCHES : Safira Sow
- EGALITE PROFESSIONNELLE : Désirée De Roze
- REGLEMENT INTERIEUR DU CE : José Dias
- REGLEMENT INTERIEUR DE LA DIVISION :
Alain Canovas

Vos autres collègues de la section :

- Marc ARNOLD – Armelle BARTHELEMY – Fabrice BARRAUD – Elodie BOURGEOIS – Alain CANOVAS
– Serge CLEMENT – Philippe DELEU – Thierry DENYS – Patrick EONO – Paul FABRE
– Laure FALEMPIN – Jacques FUMAGALI – Muriel GAULIN – Frédéric HAUTEJA – July HURY
– Jocelyne JOVENIN – Aïcha KHALFAOUI – Brigitte KUSCH – Patricia LENOEL – Walter LIPPLER
– Isabelle LUBERT – Karl-Stéphan LUCAS – Loïc MARTIN – Nicole MERI – Elisabeth MUNOZ
– Brigitte NAKUL – Pascal OLLIVIER – Karine OLIVIER-SORTAIS – Michel PEHAU – Michèle PETEAU
– Brigitte POUPARD – Jacquelin RANANJASON – Zahra SAYAD – Snezana STEVOVIC – Vivek TAYAL
– Louise TORELLI – Catherine TOURRET – Sébastien WEBER – Frédéric VAN IMPE – Christian TRUONG NGOC

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/fonctions-support-et-finances/>

CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15